



LE NUCLÉAIRE CONVIENT-IL À UN PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS RESPONSABLES?

DOMINIQUE BARKER, CFA,
Gestionnaire de portefeuille, analyste principale, actions
Placements socialement responsables et immobilier

Débatte de l'énergie nucléaire d'un point de vue des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Au fur et à mesure que le domaine ESG évolue, un certain nombre de sujets et d'enjeux devront être débattus. Par exemple, les Nations Unies mentionnent 17 objectifs de développement durable, l'un de ceux-ci étant la faim « zéro ». Dans nos recherches sur une entreprise comme Nutrien, qui produit des engrais, nous pourrions certainement la ranger dans la catégorie des entreprises qui essaient d'atteindre cet objectif. Cependant, Nutrien échoue ou reçoit une note négative à l'égard d'autres objectifs durables comme « eau propre et assainissement » et « vie terrestre ». Dans ces domaines, les engrais et les fabricants d'engrais contribuent au problème de la pollution.

L'énergie nucléaire occupe une zone grise similaire aux yeux de la communauté ESG, et c'est pourquoi nous pensons qu'il est important de débattre de ses mérites du point de vue des facteurs ESG.

LES INCONVÉNIENTS DU NUCLÉAIRE

L'énergie nucléaire, qui utilise l'uranium comme combustible, produit des déchets qui restent (pratiquement) à jamais radioactifs. Dans de mauvaises mains, ces déchets radioactifs peuvent être réutilisés pour la création d'armes nucléaires et leur prolifération.

Il existe diverses technologies d'énergie nucléaire; au Canada, nous avons notre propre technologie appelée CANDU (CANada Deutérium Uranium). Les barres de combustible sont remplacées tous les 18 mois environ, ce qui entraîne un problème d'élimination. C'est le principal inconvénient de l'énergie nucléaire : le casse-tête relatif à l'entreposage à long terme des barres de combustible irradié. Entreposées dans de grandes piscines, ces barres doivent être surveillées en permanence aux fins de sécurité ainsi que pour les protéger contre leur réutilisation pour la production d'armes nucléaires par des personnes mal intentionnées.

De plus, il y a eu plusieurs accidents largement publicisés mettant en cause l'énergie nucléaire, plus récemment à Fukushima au Japon. Malheureusement, il est impossible d'évaluer les risques de répétition d'un tel événement, dont les conséquences sont importantes, mais la probabilité qu'il survienne est faible.

LES AVANTAGES DU NUCLÉAIRE

L'énergie nucléaire produit de l'électricité à partir de l'uranium, une ressource naturelle qui est extraite du sol. Les avantages de l'énergie nucléaire sont une faible pollution, des coûts d'exploitation bas (le coût du combustible est pratiquement nul par kWh) et une fiabilité élevée. L'énergie nucléaire crée un certain nombre d'emplois bien rémunérés dans la collectivité où est implantée une centrale nucléaire et produit de l'électricité sans émissions dans un cadre hautement réglementé.

IL N'EXISTE PAS DE SOURCE D'ÉNERGIE IDÉALE

Alors que nous envisageons un transport de l'avenir qui sera essentiellement électrique, il faudra absolument trouver une source d'électricité propre. Le gaz naturel produit moins de carbone que le charbon ou le pétrole, mais il produit des gaz à effet de serre, ainsi que d'autres émissions nocives, comme les oxydes d'azote.

Peu de gens parlent des impacts négatifs à long terme relatifs à l'élimination des panneaux solaires. Les panneaux solaires contiennent des éléments toxiques comme le cadmium, qui est utilisé dans les modules solaires en couche mince, une technologie très répandue. Le cadmium est l'une des six matières les plus toxiques et mortelles que l'on connaisse. Le cadmium des panneaux solaires (CdTe ou tellure de cadmium) semble être moins toxique que le cadmium élémentaire, mais son niveau précis de toxicité est inconnu.

Même si un programme d'élimination réglementée pourrait tôt ou tard voir le jour, la sécurité à long terme des panneaux solaires contenant du tellure de cadmium est un problème pour l'industrie solaire.

ÉVALUATION DES AVANTAGES ET DES INCONVÉNIENTS DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

À notre avis, le principal problème de l'énergie nucléaire est l'élimination du combustible nucléaire irradié. Bien entendu, le problème de la gestion des déchets n'est pas propre au secteur nucléaire. L'industrie des panneaux solaires peut toutefois compter sur différentes techniques pour immobiliser physiquement les métaux lourds comme le cadmium afin qu'ils puissent être éliminés en toute sécurité dans un site d'enfouissement pour déchets dangereux. Malheureusement, il n'existe pas de méthodes similaires efficaces pour le combustible nucléaire.

Cela dit, nous nous consolons en sachant que le combustible nucléaire irradié est rigoureusement surveillé et réglementé. Même si l'entreposage à long terme des déchets nucléaires prend de l'espace, la quantité d'énergie produite est élevée. Par exemple, le combustible utilisé dans les 20 réacteurs nucléaires de l'Ontario est entreposé sur le site de Bruce Power, dans une piscine de la taille d'une piscine classique (bien qu'elle ait une profondeur d'environ 14 pieds); il est entreposé là pour 10 à 20 ans, après quoi il sera retraité

ou placé dans des fûts d'entreposage à sec. Depuis les années 1960, la totalité du combustible irradié canadien occuperait l'équivalent de sept patinoires de hockey, depuis la surface de la glace jusqu'au haut de la bande¹.

Si l'on rattache tout cela aux objectifs de développement durable des Nations Unies, à savoir « Énergie propre et d'un coût abordable », « Industrie, innovation et infrastructure » et « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques », il semble qu'on pourrait démontrer qu'il est possible d'envisager le nucléaire comme placement dans des portefeuilles ESG. Mieux encore, les sociétés d'ingénierie qui assurent la mise hors service d'installations nucléaires³ pourraient être très bien adaptées à un portefeuille ESG.

À l'automne 2017, Gestion d'actifs CIBC est devenue signataire de l'UNPRI², ce qui signifie que nous appliquons les principes d'investissement ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans toutes nos catégories de placements. L'intégration des facteurs ESG devient essentielle pour rester concurrentiels dans le secteur de la gestion des actifs et, même s'il s'agit d'un secteur naissant, celui-ci évolue à une vitesse fulgurante.

Pour plus de détails, consultez le site : www.gacibc-institutionnel.com

¹ source: nuclearsafety.gc.ca

²Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies

³La mise hors service d'installations nucléaires est le processus administratif et technique par lequel une installation nucléaire, comme une centrale nucléaire, un réacteur de recherche, une usine de production d'isotopes, un accélérateur de particules ou une mine d'uranium, est déclassée afin de faire en sorte qu'elle n'ait plus besoin de mesures de protection contre les rayonnements.

Les opinions exprimées dans le présent article sont celles de Dominique Barker et non celles de Gestion d'actifs CIBC. Cet article vise à donner des renseignements généraux et ne vise aucunement à vous donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables, et il ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent article doit d'abord consulter son conseiller. Sauf indication contraire, toutes les opinions et estimations figurant dans le présent article datent du moment de sa publication et peuvent changer. Certains renseignements que nous vous avons fournis pourraient constituer des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques connus et non connus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats ou les rendements réels diffèrent sensiblement des résultats ou des rendements futurs prévus explicitement ou implicitement dans lesdits énoncés prospectifs.

^{MD}Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques déposées de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC).

Le matériel et/ou son contenu ne peut être reproduit ou distribué sans le consentement écrit explicite de Gestion d'actifs CIBC inc.